



FORMATION EN ALTERNANCE


ENVIE DE TRAVAILLER
EN POURSUIVANT
SES ETUDES ?

FAITES LE CHOIX
DE L'ALTERNANCE

Être à la fois salarié et étudiant,
c'est favoriser son insertion
dans le monde du travail



UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE
Service Formation Continue Universitaire • SFCU

 10, rue Frédéric Petit
80048 AMIENS

 03 22 80 81 39



 www.u-picardie.fr  alternance-apprentissage@u-picardie.fr

L'ALTERNANCE, ÇA CONSISTE EN QUOI ?

L'alternance permet d'obtenir un diplôme ou une qualification et une expérience professionnelle en associant une formation théorique universitaire à une formation pratique en entreprise. Elle peut concerner toutes les filières d'enseignement et tous les niveaux de formation. L'alternance nécessite donc de choisir une formation et de trouver un employeur.

DEUX TYPES DE CONTRATS EN ALTERNANCE

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Pour qui ?

- Les jeunes de 16 à 29 ans révolus
- Les apprentis jusqu'à 30 ans révolus préparant un diplôme supérieur à celui obtenu
- Sans limite d'âge, sous certaines conditions

Quel contrat ?

Contrat de 6 mois à 3 ans, selon le diplôme préparé, pouvant être allongé sous certaines conditions.

Quels employeurs ?

Tous les employeurs privés et publics.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Pour qui ?

- Les jeunes de 16 à 25 ans révolus pour compléter leur formation initiale
- Les demandeurs d'emplois de 26 ans et plus
- Sans limite d'âge les personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion et les bénéficiaires du RSA, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés

Quel contrat ?

Contrat de 6 à 12 mois pouvant être allongé sous certaines conditions.

Quels employeurs ?

Tous les employeurs privés.

DES AIDES

Les employeurs et les étudiants sous contrats d'alternance (apprentissage ou de professionnalisation) peuvent, sous conditions, bénéficier d'aides financières, à la mobilité, au handicap et à l'accompagnement.

OFFRE DE FORMATION EN ALTERNANCE

L'université propose une offre de formation pluridisciplinaire consultable sur son site web : www.u-picardie.fr/formation/formation-en-alternance/